

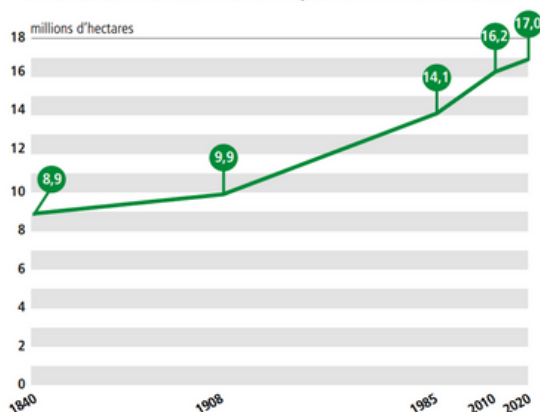


VOYAGE PARLEMENTAIRE BOIS-ÉNERGIE

Visite de chantiers en forêt de Compiègne

LA FORÊT FRANÇAISE : UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE, ABONDANTE ET GÉRÉE DURABLEMENT

Évolution de la surface forestière depuis la moitié du XIX^e siècle



UNE EXPANSION HISTORIQUE DE LA FORÊT FRANÇAISE

La forêt française présente une des progressions les plus fortes en Europe : **+ 50% en surface et un doublement du volume de bois sur pied au XX^e siècle**. Elle est passée de 15% du territoire en 1850 lors de son minimum connu, à **31%** aujourd'hui.

Avec **17 millions d'hectares**, elle est la 4^{ème} forêt européenne en surface après la Suède, la Finlande et l'Espagne, et la **3^{ème} en volume** avec près de 3 Gm sur pied, après l'Allemagne et la Suède.

La forte originalité de la forêt française est **sa proportion exceptionnelle en feuillus** (aux 2/3) par rapport aux pays cités précédemment, dont les forêts comportent en majorité des résineux, expliquant des volumes sur pied plus forts.

L'importance de la production de bois sur pied explique la force du puits forestier national : la forêt française stocke 2.8 milliards de tonnes de carbone qui sont réparties de manière équilibrée entre biomasse aérienne et sols. **Les forêts françaises contribuent ainsi à la stratégie nationale bas carbone (SNBC) à hauteur de 20 % des émissions de CO₂ du pays** : pour 2/3 en séquestration dans les arbres, les sols forestiers et les produits bois, et pour 1/3 en émissions évitées en utilisant du bois à la place de matériaux très carbonés et d'énergies fossiles. Aujourd'hui l'équivalent de **64 % de l'accroissement naturel de la forêt est récolté** pour approvisionner la filière. Le **matériau bois polyvalent** permet des **usages multiples** en structure, en ameublement, en isolation jusqu'au **recyclage** des bois en fin de vie.

En moyenne, un hectare de forêt permet de séquestrer 3.5 tCO₂/an. Cependant cette séquestration est en diminution parce que les peuplements plus matures séquestrent moins de carbone, mais surtout parce que **les arbres sont directement exposés aux aléas** : dépérissements, tempêtes et incendies. En moyenne, un hectare qui brûle complètement relâche près de 650 tCO₂.

LE BOIS ÉNERGIE EST UN COMPLÉMENT INDISPENSABLE À L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET À UNE SYLVICULTURE DURABLE

L'objectif prioritaire de la gestion forestière française est la **production durable de bois d'œuvre**, à plus forte valeur ajoutée et essentielle à la bioéconomie. Pour atteindre cet objectif, des opérations de sylviculture sont nécessaires tout au long de la vie de la forêt : « éclaircies » pour desserrer les arbres, ouvertures de cloisonnements pour permettre le passage d'engins de récolte, coupes sanitaires pour éviter la propagation de maladies ou ravageurs. Or, dans bien des cas, ces opérations ne peuvent se faire que grâce au bois-énergie. C'est donc un outil indispensable au forestier, de surcroît dans un contexte où il doit accompagner la forêt dans son adaptation au changement climatique. Le bois-énergie permet par ailleurs une évacuation rapide des branches issues de la récolte des gros arbres (bois d'œuvre), limitant ainsi les contraintes qui peuvent peser sur la croissance des jeunes pousses (les semis) présents sur la parcelle et favorisant la régénération des forêts.



1M³ DE BOIS D'ŒUVRE GÉNÈRE 1 À 2 M³ DE SOUS-PRODUITS VALORISABLES EN BOIS ÉNERGIE

Soucieux de produire du bois-énergie de façon exemplaire, les acteurs de la filière veillent à respecter les préconisations des 2 guides nationaux sur la **protection des sols** (Prosol et Praticols) et des 2 guides de bonnes pratiques publiés par l'ADEME pour la **récolte durable de bois-énergie**.



VOYAGE PARLEMENTAIRE BOIS-ÉNERGIE

Visite de chantiers en forêt de Compiègne

LE BOIS ÉNERGIE, PILIER MAJEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

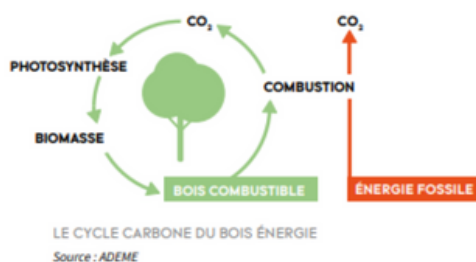
LE BOIS ÉNERGIE, LA PREMIÈRE ÉNERGIE RENOUVELABLE EN FRANCE

Le bois-énergie est la première énergie renouvelable en France : il représente à lui seul **36% de la production d'énergies renouvelables et 66% de la chaleur renouvelable**. Le bois énergie joue un rôle majeur dans la décarbonation de l'énergie thermique qui repose encore majoritairement sur des ressources fossiles. **Il est nécessaire d'accélérer le rythme de développement de la filière bois énergie** pour conforter notre indépendance énergétique et viser la neutralité carbone.

En développant le bois énergie, c'est également **la création de milliers d'emplois pérennes** en particulier en zones rurales. A ce jour, la filière bois énergie compte **plus de 50 000 emplois directs** et indirects et crée une valeur annuelle de 1,3 Md€ dans nos territoires. En suivant la trajectoire de la Programmation annuelle de l'énergie (PPE), la filière bois énergie compterait plus de 70 000 emplois directs et indirects en 2028.

LE BOIS ÉNERGIE, UN ATOUT POUR L'ENVIRONNEMENT

Grâce à l'usage du bois-énergie, ce sont en moyenne 12 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées chaque année, en **substitution aux énergies fossiles importées**.



Le CO₂ émis par la combustion du bois s'inscrit dans le cycle du carbone biogénique, c'est-à-dire d'origine renouvelable, par opposition au carbone fossile.

La filière bois énergie contribue également à l'économie circulaire : à ce jour 800 000 tonnes de bois en fin de vie sont valorisées dans des chaufferies collectives plutôt que d'aller en décharges. De plus, les cendres produites par les installations de combustion de bois sont épandues sur des terres agricoles, ce qui permet une diminution de la consommation d'amendements chimiques.

LE BOIS ÉNERGIE, UN ATOUT POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET LA COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES

Dans le contexte de crise énergétique actuelle, le bois énergie séduit de plus en plus d'usagers (particuliers, entreprises, collectivités, bailleurs sociaux) du fait de son **coût compétitif et plus stable** comparé à celui du gaz et du fioul importés.

Le bois énergie est la source d'énergie renouvelable la plus utilisée aujourd'hui en France par les particuliers : **près du quart des ménages occupant 7 millions de logements sont équipés d'un appareil de chauffage au bois** (à bûches ou granulés).



On compte **plus de 7 000 chaufferies biomasse collectives** (des chaufferies dédiées ou sur réseaux de chaleur, desservant des équipements des secteurs résidentiel, tertiaire, agricole ou industriels) avec un rendement énergétique aux alentours de 90 %. Par exemple, une chaufferie dédiée de 2,5 MW consommant 4 000 tonnes de bois par an peut alimenter en chaleur 1 500 logements. La biomasse utilisée est diverse : des bois issus de coupes en forêt (plaquettes forestières) ou d'arbres hors forêt (espaces verts et haies) et également des produits bois en fin de vie, des connexes ou sous-produits de l'industrie de transformation du bois. L'approvisionnement est majoritairement local (moins de 100 km).

Dans le secteur industriel, le bois énergie est essentiellement utilisé par les industries du bois, du papier-carton et des panneaux qui valorisent leurs sous-produits (écorces, sciures, chutes) pour couvrir leur besoin en chaleur voire en électricité (cogénération) et ainsi sauvegarder leur compétitivité.

Le bois énergie est un facteur clé de verdissement des réseaux de chaleur : il représente à ce jour 24 % de leur mix énergétique. La chaleur livrée par les réseaux de chaleur est beaucoup moins sensible aux fluctuations des marchés internationaux, car elle valorise des ressources locales et renouvelables et bénéficie de contrats pluriannuels avec les gestionnaires. Son prix est stable et permet de garantir une facture énergétique maîtrisée à ses usagers. **C'est également un outil de lutte contre la précarité énergétique pour les collectivités.**